

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: EuLA hydra-lime 23

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0028954-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028954-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	9
2. Composition et formulation du produit	17
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	17
2.2. Type de formulation	17
3. Mentions de danger et conseils de prudence	17
4. Utilisation(s) autorisée(s)	18
5. Conditions générales d'utilisation	29
5.1. Consignes d'utilisation	29
5.2. Mesures de gestion des risques	29
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	29
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	30
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	30
6. Autres informations	30

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

EuLA hydra-lime 23

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	European Lime Association aisbl
	Adresse	c/o IMA-Europe aisbl, Rue des Deux Eglises 26 box 2 B-1000 Brussels Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0028954-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0028954-0000	
Date de l'autorisation	25/12/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	30/11/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Cal Industrial SL
Adresse du fabricant	Pedro I, 19-21 31 007 Pamplona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Pedro I, 19-21 31 007 Pamplona Espagne

Nom du fabricant	Calera de Alzo, S. L.
Adresse du fabricant	Postal number: 20.268, Egileor auzoa, 101 - Altzo (Guipúzcoa) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Egileor auzoa, 101 - Altzo (Guipúzcoa) Espagne

Nom du fabricant

Caleras de San Cucao, S.A.

Adresse du fabricant

Agüera s/n 33425 San Cucao de Llanera Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Agüera s/n 33425 San Cucao de Llanera Espagne

Nom du fabricant

Cales Pascual S.L.

Adresse du fabricant

C/ Cura Bau, 15. 46112 Valencia Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Ctra. Valencia-Ademuz, KM 9.3. Paterna - Valencia Espagne

Nom du fabricant

CalGov

Adresse du fabricant

Carretera Fuente, Apartado 2 41 560 Estepa Espagne

Emplacement des sites de fabrication

Carretera Fuente, Apartado 2 41 560 Estepa Espagne

Nom du fabricant

Carmeuse Chaux

Adresse du fabricant

215 route d'Arras 62320 Bois Bernard France

Emplacement des sites de fabrication

215 route d'Arras 62320 Bois Bernard France

Nom du fabricant

Carmeuse Czech Republic s.r.o.

Adresse du fabricant

Mokrá 359 664 04 Mokrá République tchèque

Emplacement des sites de fabrication

závod Vápenka Mokrá, Mokrá 359 664 04 Mokrá République tchèque

Nom du fabricant

Carmeuse Holding Srl

Adresse du fabricant

Str.Carierei Nr.127A 500047 Brasov Roumanie

Emplacement des sites de fabrication

Str Principala 1, 337457 Com. Soimus, Romania. Valea Mare Pravat 117805 Campulung Roumanie

Nom du fabricant

Carmeuse Hungaria kft

Adresse du fabricant

HRSZ 064/1 7827 Beremend Hongrie

Emplacement des sites de fabrication

HRSZ 064/1 7827 Beremend Hongrie

Nom du fabricant

Carmeuse Nederland BV

Adresse du fabricant

Nijverheidsstraat 32 2802 AL Gouda Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Nijverheidsstraat 32 2802 AL Gouda Pays-Bas

Nom du fabricant

Carmeuse SA

Adresse du fabricant

Rue du Château 13a 5300 Seilles Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Rue du Val Notre Dame 300 4520 Moha Belgique

Rue du Château 13a 5300 Seilles Belgique

Nom du fabricant

Carmeuse Slovakia s.r.o.

Adresse du fabricant

Slavec 049 11 Slavec Slovaquie

Emplacement des sites de fabrication

závod Vápenka Slavec, Slavec 179 049 11 Slavec Slovaquie

Nom du fabricant

Carrières et Chaux Balthazard et Cotte

Adresse du fabricant

Rue du Pra Paris 38 360 Sassenage France

Emplacement des sites de fabrication

Rue du Pra Paris 38 360 Sassenage France

Nom du fabricant

Carrières et fours à chaux de Dugny

Adresse du fabricant

B.P.1 55 100 DugnysurMeuse France

Emplacement des sites de fabrication

B.P.1 55 100 DugnysurMeuse France

Nom du fabricant

Cementos Tudela Veguín, S.A.U.

Adresse du fabricant

CL Argüelles 25 33003 Oviedo, Asturias Espagne

Emplacement des sites de fabrication

CL Tino Casal, s/n. 33910 Tudela Veguín, Asturias Espagne

Nom du fabricant

Chaux de Boran

Adresse du fabricant

Route de Boran 60 640 PrécysurOise France

Emplacement des sites de fabrication

Route de Boran 60 640 PrécysurOise France

Nom du fabricant

Chaux de Bretagne

Adresse du fabricant

- 53600 Evron France

Emplacement des sites de fabrication

- 53600 Evron France

Nom du fabricant

Chaux de la Tour

Adresse du fabricant

1 chemin des Chaux de la Tour 13 820 Ensues La Redonne France

Emplacement des sites de fabrication

1 chemin des Chaux de la Tour 13 820 Ensues La Redonne France

Nom du fabricant

Clogrennane Lime LTD

Adresse du fabricant

Clogrennane R93 EV26 Carlow Irlande

Emplacement des sites de fabrication

Clogrennane R93 EV26 Carlow Irlande

Nom du fabricant

Dumont-Wautier

Adresse du fabricant

Rue la Mallieue, 95 B-4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Rue la Mallieue, 95 B-4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique

Nom du fabricant

Etablissement Leon Lhoist

Adresse du fabricant

Usine de On-Jemelle 6900 Marche-en-Famenne Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Usine de On-Jemelle 6900 Marche-en-Famenne Belgique

Nom du fabricant

Européenne des Chaux et Liants

Adresse du fabricant

2745 route du Bugey, CS22015 38307 Bourgoin-Jallieu France

Emplacement des sites de fabrication

Usine de Duin 38460 TREPT France

Nom du fabricant

Lhoist Central Europe / Lhoist Česká republika a Slovensko Vápenka Čertovy schody a.s

Adresse du fabricant

Tmaň 200 267 21 Tmaň République tchèque

Emplacement des sites de fabrication

Tmaň 200 267 21 Tmaň République tchèque

Nom du fabricant

Lhoist Faxe Kalk A/S

Adresse du fabricant

Hovedgaden 13 4654 Faxe Ladeplads Danemark

Emplacement des sites de fabrication

Gl. Strandvej 14 4640 Faxe Danemark

Nom du fabricant

Lhoist France Ouest

Adresse du fabricant

15 rue Henri Dagallier 38 100 Grenoble France

Emplacement des sites de fabrication

15 rue Henri Dagallier 38 100 Grenoble France

Nom du fabricant

Lusical

Adresse du fabricant

Valverde 2025201 Alcanede Portugal

Emplacement des sites de fabrication

Valverde 2025201 Alcanede Portugal

Nom du fabricant

Nordkalk AB

Adresse du fabricant

Box 901 SE-731 29 Köping Suède

Emplacement des sites de fabrication

Nordkalk AB, Köping, Kungsängsvägen 22 SE-731 36 Köping Suède

Nordkalk AB, Landskrona, Verkstadsgatan SE-261 35 Landskrona Suède

Nordkalk AB, Luleå, Viktoriavägen 5 SE-974 37 Luleå Suède

Nom du fabricant

Nordkalk Oy Ab

Adresse du fabricant

Skräbbölevägen 18 21600 Pargas Finlande

Emplacement des sites de fabrication

Nordkalk Oy Ab, Louhi, Louhi Fi-57100 Savonlinna Finlande

Nordkalk Oy Ab, Tytyri, Tytyrinkatu 7 Fi-08100 Lohja Finlande

Nom du fabricant

Singleton Birch

Adresse du fabricant

Melton Ross Quarries, Barnetby DN38 6AE N Lincolnshire Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Melton Ross Quarries, Barnetby DN38 6AE N Lincolnshire Royaume-Uni

Nom du fabricant

SMA Mineral AB

Adresse du fabricant

- SE-682 27 Filipstad Suède

Emplacement des sites de fabrication

Luleå Lime Plant, C/O SSAB Europe SE-971 88 Luleå Suède

Boda Lime Plant, Kärvsåsen Kalkverksvägen 15 SE-795 96 Boda kyrkby Suède

Rättvik lime plant, Kalkvagen 7 SE-795 32 RÄTTVIK Suède

SSAB Industriområde, Kalkverket SE-613 80 Oxelösund Suède

Mo Industripark, Verkstedstøypa NO-8626 Mo i Rana Norvège

Nom du fabricant

SMA Mineral Burgas Var LTD

Adresse du fabricant

dis. Pobeda, Chataldzha str. No52 8002 Burgas Bulgarie

Emplacement des sites de fabrication

dis. Pobeda, Chataldzha str. No52 8002 Burgas Bulgarie

Nom du fabricant

SMA Mineral Oy

Adresse du fabricant

- 95450 Torino Finlande

Emplacement des sites de fabrication

SMA Mineral Oy, Röyttä Lime Plant, Selleenkatu 281 95450 Torino Finlande

Nom du fabricant

Tarmac, Lime and Powders

Adresse du fabricant

Tunstead House, Wormhill, Buxton SK17 8TG Derbyshire Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

Tunstead House, Wormhill, Buxton SK17 8TG Derbyshire Royaume-Uni

Nom du fabricant

Unicalce S.p.A

Adresse du fabricant

Via Tonio da Belleo, 30 I-23900 Lecco (LC) Italie

Emplacement des sites de fabrication

Via Ponti, 18 I-24012 Val Brembilla (BG) Italie

Via Lisso, 12 I-24010 Sedrina (BG) Italie

Strada Amerina Località S.Pellegrino I-05035 Narni (TR) Italie

Via Di S.Vincenzo 21 I-57021 Campiglia Marittima (LI) Italie

S.S.Appia km 134 I-04020 Itri (LT) Italie

Contrada Lupini – C.P.33 I-74019 Palagiano (TA) Italie

Nom du fabricant

Wiietersdorfer & Peggauer Zementwerke GmbH

Adresse du fabricant

Wiietersdorf 1 9373 Klein St. Paul Autriche

Emplacement des sites de fabrication

Alois-Kern-Straße 1 8120 Peggau Autriche

Nom du fabricant

Zakłady Wapiennicze Lhoist S.A.

Adresse du fabricant

ul. Wapiennicza 7 46-050 Tarnów Opolski Pologne

Emplacement des sites de fabrication

ul. Fabryczna 22 47-316 Góraźdże Pologne

ul. Bolesława Chrobrego 77B 59-550 Wojcieszów Pologne

Nom du fabricant

Zement- und Kalkwerke Otterbein GmbH & Co. KG

Adresse du fabricant

Hauptstrasse 50 36137 Grossenlueder-Mues Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Georg-Otterbein-Strasse 123 36137 Grossenlueder-Mues Allemagne

Nom du fabricant	SMA Mineral AS
Adresse du fabricant	Postbox 500 NO-8601 Mo I Rana Norvège
Emplacement des sites de fabrication	Mo Industripark, Verkstedesøypa NO-8626 Mo i Rana Norvège

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cal Industrial SL
Adresse du fabricant	Pedro I 19-21 31 007 Pamplona Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Pedro I 19-21 31 007 Pamplona Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Calera de Alzo, S. L.
Adresse du fabricant	20.268, Egileor auzoa 101 Altzo (Guipúzcoa) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Egileor auzoa 101 Altzo (Guipúzcoa) Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Caleras de San Cucao, S.A.
Adresse du fabricant	Agüera s/n 33425 San Cucao de Llanera Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Agüera s/n 33425 San Cucao de Llanera Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cales Pascual S.L.
Adresse du fabricant	C/ Cura Bau, 15. 46112 Valencia Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Ctra. Valencia-Ademuz, , KM 9.3. - Paterna Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	CalGov
Adresse du fabricant	Carretera Fuente, Apartado 2 41 560 Estepa Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Carretera Fuente, Apartado 2 41 560 Estepa, Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Chaux
Adresse du fabricant	215 route d'Arras 62320 Bois Bernard France
Emplacement des sites de fabrication	215 route d'Arras 62320 Bois Bernard France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Czech Republic s.r.o.
Adresse du fabricant	Mokrá 359 664 04 Mokrá République tchèque
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Mokrá, Mokrá 359 664 04 Mokrá République tchèque

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Holding Srl
Adresse du fabricant	Str.Carierei Nr.127A 500047 Brasov Roumanie
Emplacement des sites de fabrication	Str Principala 1 337457 Com. Soimus Roumanie
	Valea Mare Pravat 117805 Campulung Roumanie

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Hungaria kft
Adresse du fabricant	HRSZ 064/1 7827 Beremend Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	HRSZ 064/1 7827 Beremend Hongrie

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Nederland BV
Adresse du fabricant	Nijverheidsstraat 32 2802 AL Gouda Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Nijverheidsstraat 32 2802 AL Gouda Pays-Bas

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse SA
Adresse du fabricant	Rue du Château 13a 5300 Seilles Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Val Notre Dame 300 4520 Moha Belgique
	Rue du Château 13a 5300 Seilles Belgique

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carmeuse Slovakia s.r.o
Adresse du fabricant	Slavec 049 11 Slavec Slovaquie
Emplacement des sites de fabrication	závod Vápenka Slavec 179, 04911 Slavec Slovaquie

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carrières et Chaux Balthazard et Cotte
Adresse du fabricant	Rue du Pra Paris 38 360 Sassenage France
Emplacement des sites de fabrication	Rue du Pra Paris 38 360 Sassenage France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Carrières et fours à chaux de Dugny
Adresse du fabricant	B.P.1 55 100 DugnysurMeuse France
Emplacement des sites de fabrication	B.P.1 55 100 DugnysurMeuse France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Cementos Tudela Veguín, S.A.U.
Adresse du fabricant	CL Argüelles 25. 33003 Oviedo, Asturias Espagne
Emplacement des sites de fabrication	CL Tino Casal, s/n. 33910 Tudela Veguín, Asturias Espagne

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de Boran
Adresse du fabricant	Route de Boran 60 640 PrécysurOise France
Emplacement des sites de fabrication	Route de Boran 60 640 PrécysurOise France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de Bretagne
Adresse du fabricant	- 53 600 Evron France
Emplacement des sites de fabrication	- 53 600 Evron France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Chaux de la Tour
Adresse du fabricant	1 chemin des Chaux de la Tour 13 820 Ensues La Redonne France
Emplacement des sites de fabrication	1 chemin des Chaux de la Tour 13 820 Ensues La Redonne France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Clogrennane Lime LTD
Adresse du fabricant	Clogrennane R93 EV26 Carlow Irlande
Emplacement des sites de fabrication	Clogrennane R93 EV26 Carlow Irlande

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Dumont-Wautier
Adresse du fabricant	Rue la Mallieue, 95 B-4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Rue la Mallieue, 95 B-4470 Saint-Georges-sur-Meuse Belgique

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Etablissement Leon Lhoist
Adresse du fabricant	Usine de On-Jemelle 6900 Marche-en-Famenne Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Usine de On-Jemelle 6900 Marche-en-Famenne Belgique

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Européenne des Chaux et Liants
Adresse du fabricant	2745 route du Bugey, CS22015 38307 Bourgoin-Jallieu France
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Duin 38460 TREPT France

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Lhoist France Ouest
Adresse du fabricant	15 rue Henri Dagallier 38 100 Grenoble République tchèque
Emplacement des sites de fabrication	15 rue Henri Dagallier 38 100 Grenoble République tchèque

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Lusical
Adresse du fabricant	Valverde 2025201 Alcanede Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Valverde 2025201 Alcanede Portugal

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Nordkalk AB
Adresse du fabricant	Box 901 SE-731 29 Köping Suède
Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk AB, Köping, Kungsängsvägen 22 SE-731 36 Köping Suède
	Nordkalk AB, Landskrona, Verkstadsgatan SE-261 35 Landskrona Suède
	Nordkalk AB, Luleå, Viktoriavägen 5 SE-974 37 Luleå Suède

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Nordkalk Oy Ab
Adresse du fabricant	Skräbbölevägen 18 21600 Pargas Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Nordkalk Oy Ab, Louhi, Louhi Fi-57100 Savonlinna Finlande
	Nordkalk Oy Ab, Tytyri, Tytyrinkatu 7 Fi-08100 Lohja Finlande

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Singleton Birch
Adresse du fabricant	Melton Ross Quarries, Barnetby DN38 6AE N.Lincolnshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Melton Ross Quarries, Barnetby DN38 6AE N.Lincolnshire Royaume-Uni

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral AB
Adresse du fabricant	- SE-682 27 Filipstad Suède
Emplacement des sites de fabrication	Luleå Lime Plant, C/O SSAB Europe SE-971 88 Luleå Suède
	Boda Lime Plant, Kärvsåsen Kalkverksvägen 15 SE-795 96 Boda kyrkby Suède
	Rättvik lime plant, Kalkvagen 7 SE-795 32 RÄTTVIK Suède
	SSAB Industriområde, Kalkverket SE-613 80 Oxelösund Suède
	Mo Industripark, Verkstedsøypa NO-8626 Mo i Rana Norvège

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral Burgas Var LTD
Adresse du fabricant	Chataldzha str. No52 8002 Burgas, dis. Pobeda Bulgarie
Emplacement des sites de fabrication	Chataldzha str. No52 8002 Burgas, dis. Pobeda Bulgarie

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	SMA Mineral Oy
Adresse du fabricant	- 95450 Torino Finlande
Emplacement des sites de fabrication	SMA Mineral Oy, Röyttä Lime Plant, Selleenkatu 281 95450 Torino Finlande

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Unicalce S.p.A
Adresse du fabricant	Via Tonio da Belleo, 30 I-23900 Lecco (LC) Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Ponti, 18 I-24012 Val Brembilla (BG) Italie
	Via Lisso, 12 I-24010 Sedrina (BG) Italie
	Strada Amerina Località S.Pellegrino I-05035 Narni (TR) Italie
	Via Di S.Vincenzo 21 I-57021 Campiglia Marittima (LI) Italie
	S.S.Appia km 134 I-04020 Itri (LT) Italie
	Contrada Lupini – C.P.33 I-74019 Palagiano (TA) Italie

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Wietersdorfer & Peggauer Zementwerke GmbH
Adresse du fabricant	Wietersdorf 1 9373 Klein St. Paul Autriche
Emplacement des sites de fabrication	Alois-Kern-Straße 1 8120 Peggau Autriche

Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Zakłady Wapiennicze Lhoist S.A.
Adresse du fabricant	ul. Wapiennicza 7 46-050 Tarnów Opolski Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. Fabryczna 22 47-316 Góraźdze Pologne
	ul. Bolesława Chrobrego 77B 59-550 Wojcieszów Pologne
Substance active	1255 - Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte
Nom du fabricant	Zement- und Kalkwerke Otterbein GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Hauptstrasse 50 36137 Grossenlueder-Mues Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Georg-Otterbein-Strasse 123 36137 Grossenlueder-Mues, Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dihydroxyde de calcium/hydroxyde de calcium/chaux vive/chaux hydratée/chaux éteinte		Substance active	1305-62-0	215-137-3	100

2.2. Type de formulation

DP - poudre pour poudrage et WP - poudre mouillable (destinée uniquement à l'utilisation pour la désinfection des hébergements d'animaux ; lavage des murs à la chaux)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Éviter de respirer les poussières.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter gants de protection, vêtements de protection, protection des yeux et protection du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des boues d'épuration

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Endoparasites
Nom commun: Helminth eggs
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe automatique Description détaillée: Le produit est dosé dans les boues d'épuration et mélangé au moyen d'un mélangeur. Le produit sec est mélangé aux boues d'épuration dans un mélangeur ouvert. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 0,2 – 2 kg de produit / kg de poids sec de substrat ; teneur typique en matières sèches - 12-25 % dans les boues d'épuration. Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. Dilution (%): - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Temps de contact : 24 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) - le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en polypropylène (PP) ou polyéthylène (PE) : 500 - 1000 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.
- Dosage d'application : 0,2 – 2 kg de produit / kg de poids sec de support ; teneur typique en matières sèches - 12 à 25 % dans les boues d'épuration.
Les ratios peuvent varier selon les applications et les conceptions des stations d'épuration. L'utilisateur doit s'assurer de l'efficacité du traitement grâce à des tests préliminaires en laboratoire qui garantissent l'efficacité conformément à la législation applicable à chaque cas.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le chargement du produit dans l'unité de traitement et l'application doivent se faire de manière entièrement automatique. Le chargement dans l'unité de traitement et l'élimination des sacs et sacs vides doivent être effectués à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs vides, porter :

- un équipement de protection respiratoire (EPR) d'au moins facteur de protection attribué (APF) 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme européenne (EN) 149 avec un filtre P3 ou équivalent) ;
- des gants résistants aux produits chimiques classés selon la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

- Lors du traitement des boues d'épuration, le port d'un RPE à air ou en bidon spécifique au gaz ammoniac conforme à la norme EN 14387 ou équivalent, est recommandé en l'absence de mesures de gestion collective pour estimer et prévenir une exposition supérieure à l'exposition professionnelle UE. valeur limite (VLEP) de 14 mg/m³ pour ce gaz.
- Lors de la manipulation manuelle des boues d'épuration traitées, porter des gants de protection conformes à la norme EN 374 ou équivalent et une combinaison de protection conforme à la norme EN 14126 ou équivalente protégeant contre les propriétés intrinsèques des boues d'épuration.
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et des autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Le nettoyage de l'unité de traitement doit être évité ou effectué avec un processus automatisé sans exposition du professionnel.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection du lisier

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Viruses Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Endoparasites Nom commun: Helminth eggs Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur

Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application directe automatique Description détaillée:</p> <p>Le produit est mélangé au lisier. Le produit est dosé dans le lisier et mélangé au moyen d'un mixeur. Le produit doit être chargé par des processus entièrement automatisés.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: - Dilution (%): - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Le taux d'application doit être suffisant pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact. Temps de contact : 72 heures à 90 jours pour les endoparasites (œufs d'helminthes) - le temps de contact spécifique dépend de plusieurs paramètres (par exemple température, teneur en matière sèche, etc.). Des tests préliminaires en laboratoire doivent être effectués pour garantir l'efficacité.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE) : 500 - 1000 kg</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- La dose doit être suffisante pour maintenir un pH > 12 pendant le temps de contact.
- Ne pas épandre plus de 100 kg de produit/m³ de lisier
- Après le temps de contact nécessaire, retirer le fumier traité de l'animalerie. Utilisation du fumier traité conformément à la législation locale.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le chargement du produit dans l'unité de traitement et l'application doivent se faire de manière entièrement automatique.
- Le chargement dans l'unité de traitement et l'élimination des sacs et sacs vides doivent être effectués à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs vides, porter :
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent).
- Lors du traitement des lisiers, le port d'un RPE à air ou en cartouche spécifique au gaz ammoniac conforme à la norme EN 14387 ou équivalent, est recommandé en l'absence de mesures de gestion collective pour estimer et prévenir une exposition supérieure à la limite d'exposition professionnelle UE. (VLEP) de 14 mg/m³ pour ce gaz.
- Lors de la manipulation manuelle du fumier traité, porter des gants de protection conformes à la norme EN 374 ou équivalent et une combinaison de protection conforme à la norme EN 14126 ou équivalente protégeant contre les propriétés intrinsèques du

fumier.

- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et des autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Le nettoyage de l'unité de traitement doit être évité ou effectué avec un processus automatisé sans exposition du professionnel.
- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux ou des zones de stockage de fumier/lisier peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou directement vers les eaux de surface.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des matériaux et surfaces associés à l'hébergement ou au transport des animaux

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Yeast
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Fungi
Nom commun: Fungi
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: viruses
Nom commun: Viruses
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe Description détaillée: Le produit est épandu directement sur les sols des animaleries par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 800 g de produit/ m ² Dilution (%): - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Fréquence en animalerie : avant chaque cycle de production. Fréquence dans le transport d'animaux : après chaque transport d'animaux. Temps de contact : 48 heures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE) : 500 - 1000 kg Sacs en papier (avec couche intérieure en PP ou PE) : 25 kg

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit est épandu directement sur les sols des installations d'hébergement et de transport des animaux, par des techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.

A. Sur des sols en béton :

1. Laver la surface à l'eau courante ;
2. Saupoudrer 800 g de produit par m² pour couvrir le sol humide et ajouter 0,9 litre/m² d'eau ;
3. Laisser agir au moins 48 heures ;
4. Après traitement, éliminer le produit par brossage.

B. Sur sols en terre battue :

1. Brosser et mouiller la surface ;
2. Saupoudrer 800 g de produit par m² sur le sol humide et ajouter 0,9 litre/m² d'eau ;
3. Laisser agir au moins 48 heures.
4. Après traitement, éliminer le produit par brossage.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors du chargement, de l'application du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter :

- RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent) ;
- des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le

titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

- Pour l'utilisation de big bag (500-1000 kg), le chargement du produit et l'élimination des sacs vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement de petits sacs (25 kg), vider soigneusement le sac afin de minimiser la poudre restante.
- Pour l'élimination des petits sacs vides, humidifiez le sac et pliez-le soigneusement afin d'éviter tout déversement.
- Lors de l'élimination du produit après l'application, porter :
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent) ;
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 ou équivalente (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.
- Eliminer les résidus du produit au sol par un balayage approfondi avant la rentrée des animaux.
- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.
- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux, des zones de stockage du fumier/lisier ou des zones de désinfection du transport des animaux peuvent être dirigés vers une station d'épuration des eaux usées ou directement vers les eaux de surface.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Après traitement, éliminer le produit par broissage. Collecter les déchets secs résultants et les recycler comme matériau de chaulage agricole ou éliminer les déchets secs conformément aux exigences locales.
Destiné au transport des animaux uniquement : après le broissage et le temps de contact nécessaire, rincer et nettoyer le véhicule.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Désinfection des hébergements d'animaux ; lavage des murs à la chaux

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Yeast Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Fungi Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Viruses Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application directe avec un pinceau Description détaillée:</p> <p>-</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 800 g de produit/ m² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Le produit est mis en suspension dans l'eau (50% p/v) avant son application au pinceau sur les murs. Temps de contact : 48 heures Fréquence : avant chaque cycle de production</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE) : 500 - 1000 kg</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour une couche :

Mode d'application pour 150 à 200 m² de mur (selon la porosité du mur) :

1. Nettoyer la surface à l'eau courante avant l'application du produit.
2. Introduire 25 kg de produit dans 50 litres d'eau ;
3. Laisser reposer le mélange pendant 12 heures ;
4. Mélanger le mélange obtenu et l'appliquer sur le mur.
5. Laisser agir au moins 48 heures

Le taux d'application est de 125-167 g de produit/m² pour une seule couche. Un taux d'application final de 800 g de produit/m² est requis, il faut donc appliquer 5 à 7 couches, en fonction de la porosité du mur.

Remuer avant et pendant l'application.

Le produit doit d'abord être transféré de manière entièrement automatique dans un réservoir de volume moyen inférieur. Ensuite, le produit est chargé manuellement du réservoir moyen vers un seau.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors du chargement du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter :

- des gants résistants aux produits chimiques conformément à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent).

- Lors de l'application du produit sur les murs, porter :

- des gants résistants aux produits chimiques conformément à la norme EN 374 (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- une combinaison de protection conforme à la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
- RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la norme EN 149 avec un filtre P1 ou équivalent).

- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.

- Le chargement du produit et l'élimination des sacs et sachets vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).

- Minimiser les éclaboussures et les déversements pendant l'application.

- Ne laissez aucune personne (y compris les collègues de travail et les enfants) toucher les surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches.

- Ne pas appliquer le produit si les rejets provenant des bâtiments d'animaux ou des zones de stockage de fumier/lisier peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou directement vers les eaux de surface.

- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.

- Ne pas laisser les animaux rentrer dans les logements avant que les surfaces ne soient complètement sèches.

- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Désinfection des sols des enclos extérieurs pour animaux

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bacteria Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Yeast Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Fungi Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Viruses Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application directe Description détaillée: Le produit est répandu directement sur les surfaces (sols) des enclos des animaux à l'aide de techniques manuelles ou automatisées. Épandage manuel à la pelle ou semi-automatique à l'aide d'un épandeur à faible impact.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 800 g de produit/m ² Dilution (%): - Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications:

	Délai de contact 48 heures Fréquence : maximum deux fois par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Poudre en vrac Big bags ou sacs (avec couche intérieure en PP ou PE) : 500 - 1000 kg Sacs en papier (avec couche intérieure en PP ou PE) : 25 kg

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Brosser et mouiller le sol avant l'application du produit.
- En début de cycle de production, épandre 800 g de produit/m² de produit sur le sol puis ajouter 0,9 litre/m² d'eau.
- Laisser agir au moins 48 heures avant d'amener les animaux dans la zone traitée.
- Pour les utilisations extérieures du produit, ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Lors du chargement, de l'application du produit et de l'élimination des sacs et sachets vides, porter :
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la NF EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent) ;
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Pour l'utilisation de big bag (500-1000 kg), le chargement du produit et l'élimination des sacs vides doivent être effectués de manière entièrement automatique à l'aide d'un chariot télescopique (incluant une cabine fermée).
- Lors du chargement de petits sacs (25 kg), vider soigneusement les sacs afin de minimiser la poudre restante.
- Pour l'élimination des petits sacs vides, humidifiez le sac et pliez-le soigneusement afin d'éviter tout déversement.
- Lors de l'élimination du produit après l'application, porter :
 - RPE d'au moins APF 40 (masque hermétique couvrant les yeux, le nez, la bouche et le menton selon la NF EN 149 avec un filtre P3 ou équivalent) ;
 - des gants résistants aux produits chimiques conformes à la norme EN 374 ou équivalent (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;
 - une combinaison de protection conforme à la norme EN 13982 (matériau de la combinaison à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Les dispositions relatives aux équipements de protection individuelle sont sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Voir la section 6 pour les titres complets des normes EN et de la législation.
- Ne pas dépasser deux applications par an.
- Les animaux ne doivent pas être présents pendant toute la durée du soin.
- Eliminer les résidus du produit au sol par un brossage minutieux avant la rentrée des animaux.

- Les aliments pour animaux et l'eau de boisson doivent être soigneusement recouverts ou retirés lors de l'application du produit.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

- Après traitement, éliminer le produit par brossage. Collecter les déchets secs résultants et les recycler comme matériau de chaulage agricole ou éliminer les déchets secs conformément aux exigences locales.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit.
- Se référer au plan d'hygiène en place afin de garantir que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Pour une utilisation extérieure du produit, ne pas appliquer en cas de vent ou de pluie.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas laisser les personnes présentes (y compris les collègues et les enfants) ni les animaux domestiques pénétrer dans la zone de traitement pendant toute la durée du traitement (y compris le chargement, l'application du produit, l'élimination des sacs et sachets vides, le temps de contact convenu et les élimination du produit et de ses résidus du sol).
- Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Se déplacer vers l'air frais et rester au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de symptômes : Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale. Si aucun symptôme : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avalier. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112/ambulance pour obtenir une assistance médicale. Informations destinées au personnel soignant/médecin : les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises avant d'aller chez le médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas rejeter le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (par exemple éviers, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autres déchets, conformément à la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.
- Protéger de l'humidité.
- Durée de stockage: 15 mois.

6. Autres informations

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées dans les sections 4.1.2 à 4.5.2 :

EN 149 - Appareils de protection respiratoire - Demi-masques filtrants de protection contre les particules - Exigences, essais, marquage ;

EN 374 - EN ISO 374-1 : 2018 : Gants de protection contre les produits chimiques et micro-organismes dangereux. Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques ;

EN 13982 - Vêtements de protection à utiliser contre les particules solides - Partie 1 : Exigences de performance pour les vêtements de protection chimique offrant une protection de l'ensemble du corps contre les particules solides en suspension dans l'air ;

EN 14387 - EN 14387:2021 : Appareils de protection respiratoire - Filtre(s) à gaz et filtre(s) combiné(s) - Exigences, essais, marquage ;

EN 14126 - BS EN 14126 : 2003 - Vêtements de protection. Exigences de performance et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux ;

Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 relative à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés aux agents chimiques au travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 5.5.1998, p. 11.